Chapitre 3 – L'analyse du Discours

La notion de *discours* fait émerger, au cours des années soixante une nouvelle dimension aux approches précédentes. Toute la difficulté vient cependant de l'évolution théorique de ce concept. Nous devons d'emblée préciser qu'il existe une école française d'analyse du discours, distincte notamment des approches qui se réclament du même intitulé en domaine anglo-saxon et anglo-américain. Cependant, là encore, dans leur diversité, plusieurs parcours théoriques et méthodologiques ont fini par converger en mettant en commun des instruments d'analyse complémentaires.

Il paraît utile de revenir sur l'origine du mot « discours ». Le terme, en effet est issu du latin et n'a, au départ aucun point commun avec le langage. Le verbe *discurrere* signifie simplement : « aller de ça, de là, en courant ». Il faudra attendre en fait le latin tardif, à la fin de l'Antiquité, pour que l'expression, employée au participe passé prenne le sens métaphorique de cheminement, trajet inopiné par lequel la conversation se déploie. C'est par la suite encore et de là qu'il sera associé à l'idée de forme par laquelle prend corps, à l'oral ou à l'écrit, la pensée. C'est du rapport cette dernière qu'il ne se départira plus jusqu'à la période contemporaine. Ainsi le *Discours* cartésien *de la Méthode* contient-il synthétiquement l'ordre d'un parcours pour l'intellect. On y verra longtemps une équivalence entre langage et pensée, donnant à supposer que le discours est transparent dans son mode d'expression des représentations[1]. L'affirmation de cette transparence a pu induire un raisonnement quelque peu faussé qui n'a guère permis de proposer de solution satisfaisante au problème assez rarement posé, au reste, du contenu discursif (qui renvoie à la question du signe abordée au chapitre précédent) jusqu'à la linguistique contemporaine.

1. L'analyse de contenu nord-américaine

Dès les années cinquante, les sciences humaines ont été influencées par ce courant quantitativiste et formaliste qui repose sur un traitement statistique de données informationnelles plutôt massives. Bien que cette approche n'ait jamais complètement disparu (en raison notamment de son efficacité à court terme et de sa portabilité informatique) et qu'elle ait inspiré en particulier un certain nombre d'enquêtes d'opinion en sociologie, elle a fait l'objet d'une importante critique de méthode.

D'une part, le sens auquel renvoie la démarche (le « contenu ») est celui d'un référent dit « mondain » (cf. chapitre précédent) relié à un ensemble de formes linguistiques qu'on n'interroge pas pour elles-mêmes. D'autre part, les données textuelles ainsi abordées sont posées comme transparentes aux acteurs sociaux et à la manière dont ces derniers se les représentent. En fait, le

[1] Il faut toutefois préciser que la tradition rhétorique avait envisagé l'autonomie du discursif notamment dans sa dimension d'acte perlocutoire (qui produit un effet sur l'auditoire).

passage des textes au réel qu'ils sont censés figurer n'est pas du tout problématisé, comme s'il s'agissait d'une seule et même chose. Rien, par conséquent, ne permet d'élaborer une réflexion rigoureuse sur le sens produit localement et en fonction des paramètres de sa production, ce qui introduit un biais dans la compréhension des corpus et rend du coup hautement discutables les résultats obtenus.

2. L'analyse de discours (AD)

2.1 les démarches en présence

En revanche, l'analyse de discours va d'abord se constituer comme une science du texte, se revendiquant d'abord de l'*analyse textuelle* dans la mesure où l'on va étudier le rapport complexe et délicat entre les représentations qui traversent les discours et les structures sociales. De façon générale, le matériau langagier, linguistique va être approché dans cette optique en tant que texte et plus du tout comme simple vecteur informationnel. On s'intéressera donc prioritairement aux « dispositifs » (notamment médiatiques, par exemple) et à la manière dont fonctionnent la textualité discursive (par exemple en relation avec les catégories du récit) et l'usage de la parole dans une situation déterminée. Notons que l'on retrouve la grille d'analyse structuraliste à travers une approche qui interroge fondamentalement les structures internes de tel ou tel texte (approche dite « immanente »).

Cette première tendance attendra la fin des années soixante pour adopter la dénomination spécifique d'*analyse du discours*. La principale difficulté vient de ce que le terme n'aura pas, à partir de cette époque, le même sens en France et aux États-Unis. Les courants interactionnistes qui s'y développent en effet à cette même période (pragmatique de la communication, ethnographie de la parole, ethnométhodologie, analyse de conversation) vont développer de tout autres postulats théoriques que ceux prolongés dans le cadre des traditions de l'école française.

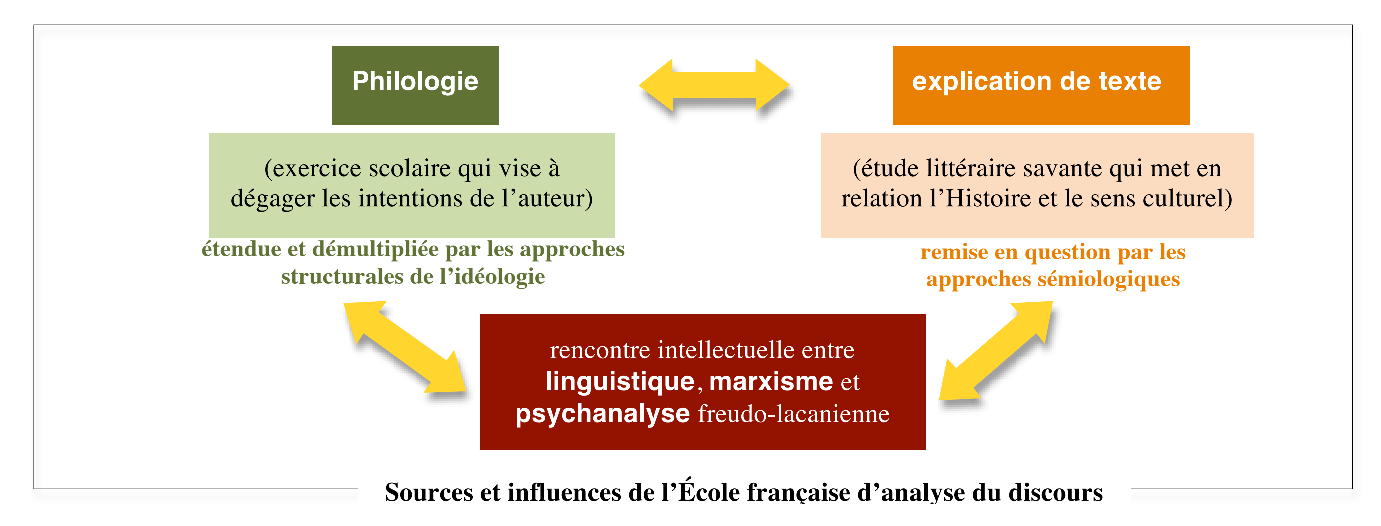
Historiquement, pour répondre au problème posé précédemment (il ne suffit pas de souhaiter prendre en considération le rapport entre le discours et ses processus de représentation du réel, encore faut-il savoir comment), on va envisager d'abord le discours comme le cadre d'accueil de la structure imaginaire qui représente, en les déformant, les formations sociales réelles. Les formes signifiantes, les unités sémiotiques, en bref toutes les catégories langagières que l'on peut retrouver mises en texte sous des rapports d'organisation vont faire sens en autant de projections de rapports sociaux fondamentaux ainsi représentés. L'analyse du discours devenait de la sorte la démarche tout indiquée pour proposer une théorie générale de l'*idéologie*, à la fois comme système de signes et système de valeurs.

Elle allait pour cela faire appel au structuralisme linguistique que sa réputation de discipline pilote rendait disponible et *a priori* pertinente. Le fait que les sciences du langage aient servi de point

d'appui à cette opération repose sur le fait qu'elles se soient taillées une réputation de scientificité en raison même (ce qui apparaît du coup historiquement assez paradoxal) du postulat d'autonomie du linguistique (c'est-à-dire l'idée selon laquelle les lois du langage sont indépendantes des infrastructures économiques et sociales), comme nous l'avons vu la avec l'examen des fondements de la pensée de Ferdinand de Saussure.

En 1952, le linguiste nord-américain Z. R. Harris avance l'expression : « *discourse analysis* » et s'inscrit par là en fait dans l'opposition saussurienne langue / parole en posant la distinction phrase / discours. Sur la base d'une approche linguistique qui doit beaucoup au behaviourisme (variante nord-américaine du structuralisme), l'*analyse distributionnelle* était née. La traduction française de son article fameux dans la revue *Langages* en 1969 va connaître un succès retentissant auprès des analystes du discours. De nombreux prolongements à cette démarche rigoureuse verront le jour notamment dans le cadre de l'*analyse automatique du discours* (AAD) et de l'*école française d'analyse du discours* (en particulier dans le domaine de la lexicologie politique).

La troisième entrée théorique – la psychanalyse freudienne relue par Lacan – achève de donner à cette dernière toute sa spécificité. Le parallèle est assez aisé à dégager : tout comme on questionne un texte dans son épaisseur idéologique (refus de la transparence du sens *a priori*) on interpelle son sujet producteur (rejet de son indépendance absolue). Dans les deux cas, on s'écarte délibérément d'une approche qui prêterait une dimension intentionnelle au sens dont serait purement responsable l'auteur du discours. Il ne s'agit toutefois pas pour autant de déceler, de mettre au jour quelque sens caché. Au contraire, ce sont les apparences superficielles du discours qui renvoient à d'autres structures signifiantes, *d'autres textes* sous le texte de surface, celui qu'on peut voir. Cela induira chez le philosophe Michel Foucault l'idée de *formations discursives* englobantes que manifestent les énonciations particulières de tel ou tel texte. L'analyse vise donc à mettre au jour sous les marques propres à chaque discours (et donc leur caractère répétitif) les matrices de production des textes. Au fond, la linguistique sert davantage de caution technique à des observations et à des hypothèses qui peuvent être suscitées en amont de l'analyse.



Sources et influences de l'École française d'analyse du discours

Par ailleurs, parallèlement, chez les Anglo-saxons, l'AD va s'identifier à l'analyse interactionnelle, c'est-à-dire à l'étude des échanges oraux ou écrits, en postulant que tout discours est fondamentalement interactif. On assiste ainsi à une dissociation des courants qui finiront par converger par la suite. On peut détailler comme suit les différentes écoles en présence.

2.2 L'approche textuelle (dite aussi « linguistique textuelle »)

Elle concerne l'analyse des textes (essentiellement littéraires), issue de la tradition philologique et scolaire (l'explication de texte) et reprise par les formalistes russes (école dont R. Jakobson dont nous avons évoqué au chapitre précédent une autre facette du travail, a été un des initiateurs).
Se situant au-delà de la phrase, cette démarche vise à appliquer au texte les principes théoriques de la linguistique pour dégager des règles de production similaires à celles de formation des mots et des phrases (principe de cohérence textuelle irréductible à une suite de phrases). Notons toutefois que même si elle prend en compte l'influence des conditions de production sur la forme des énoncés produits, elle s'attache au texte écrit, monologal (un seul locuteur).

Elle a permis le développement d'une *grammaire de texte*, autorisant différentes typologies (types de textes et de séquences textuelles[2] : narratif, descriptif, etc. ; types d'écrits : article de journal, roman, mode d'emploi ; types de discours : littéraire, scientifique, politique) permettant l'étude du rapport entre genre et interprétation du discours (*cf.* notamment les travaux britanniques de Sinclair et de Coulthard, et, pour la France, d'Adam, de Kleiber et de Combettes). La grammaire de texte a surtout progressivement su s'émanciper de la démarche structuraliste en sachant dépasser une conception strictement *immanente* (propre au système interne) pour s'orienter vers le situationnel (dimension externe de support à la construction du sens).

La grammaire de texte se fixe pour objet d'étudier la cohésion des énoncés (donc : *cohérence textuelle* ou *discursive*) dans le cadre du texte compris comme un tout. Il s'agit bien de l'envisager en tant qu'unité qui repose sur plusieurs structures transphrastiques s'articulant entre elles, selon des conditions de production spécifiques et un horizon interprétatif associé. La prise en compte de ces dernières a ouvert à une compréhension du texte non plus à travers son contenu linguistique mais aussi par la médiation des modalités sous lesquelles il l'exprime. Un certain nombre de travaux ont ainsi porté sur :

– la construction anaphorique (cf. en particulier Conte 1994) : les anaphores sont des procédés par lesquels on exprime une référence à un objet antécédent dans le cotexte (environnement textuel interne). Il s'agit donc de signaux proposant une instruction au destinataire qui lui permette de

[2] *Cf.* le cours de typologie des textes – E22SLL.

reconnaître un référent déjà introduit. Diverses unités, à des degrés divers, peuvent assumer ce rôle : pronoms, déterminants, démonstratifs, descriptions définies etc. ;

– les connecteurs : unités pouvant appartenir à des catégories très variées (conjonctions, prépositions, adverbes, modalisateurs divers, mais aussi syntagmes ou énoncés complets) mais qui revêtent la fonction commune d'assumer des fonctions macrosyntaxiques spécifiques (comme l'introduction ou la reprise d'un thème, proposer un commentaire, un argument, un point de vue ou un exemple, etc.)[3] ;

– la progression thématique (l'organisation, au sein de la séquence textuelle des énoncés en thème et rhème/propos) ;

– l'ellipse, procédé qui crée, par définition un manque dans le texte pour mieux en appeler au cotexte ou au contexte externe. Cette relation est donc une marque puissante de cohésion.

L'ensemble de ces unités et de ces opérations linguistiques assurent au texte sa *cohésion*, comme autant d'indices destinés à guider l'interprétation du destinataire.

2.3 L'école française d'analyse du discours (AD)

Née dans les années soixante autour du laboratoire de psychologie sociale de Michel Pêcheux (« Analyse de discours et lecture d'archive »), elle est, comme on l'a vu, marquée par la linguistique structurale, le marxisme (Althusser) et la psychanalyse (Lacan), contrairement aux USA où elle se réfère plutôt à l'anthropologie puis à l'interactionnisme.

D'une part, elle met en relation le contenu du discours et ses caractéristiques pour effectuer une étude de la matérialité discursive. Cela s'appuie sur l'observation que si les énoncés ne se laissent pas réduire au statut de phrases ou de simples enchaînements de phrases mais comme des textes, alors il faut les considérer selon le mode d'organisation spécifique dont ils relèvent, en tant que tels. Cela induit de les relier à l'ensemble des conditions de leur production, ce qui en fait, pleinement, des *discours* (dans le sens où l'on passe des unités sémantiques délimitées comme énoncés à leur mécanisme, à un point de vue qui intègre leur processus de production discursive).

D'autre part, elle intègre les apports classiques de la rhétorique (formes d'argumentation et dégagement de l'ordre du discours), de la tradition française culturelle, scolaire, littéraire (critique littéraire, commentaire de texte, réflexions sur l'écriture). Elle a pu bénéficier à ses débuts de travaux fameux qui ont été assimilés globalement à un courant de pensée français (*cf*. travaux de Barthes, Foucault, Derrida, Kristeva, Bourdieu).

---

[3] On trouve dans l'observation de ce type de phénomène un point de rapprochement important avec la pragmatique linguistique telle que Ducrot, notamment l'a développée, par exemple autour de l'étude du connecteur adversatif « mais ». Un certain nombre de travaux se sont réclamés depuis de la pragmatique textuelle et discursive.

Jusqu'aux années quatre-vingts, son objet a d'abord été le discours politique, mais elle s'est intéressée aussi aux supports écrits d'intérêt historique, à la manière dont le sujet s'inscrit dans le discours. Elle s'appuie davantage sur la linguistique énonciative dont elle a rencontré et assimilé entretemps les principaux cadres théoriques.

Les spécialistes de l'AD vont insister tout particulièrement sur la notion d'*interdiscours* (ensemble des relations implicites ou explicites qu'un discours entretient avec un autre discours). On peut remarquer que celle-ci est bien proche de la notion de dialogisme chez Bakthine, même si Pêcheux, le promoteur de cette approche, ne convoquera jamais les travaux de l'auteur russe dans ses propres productions. Par ailleurs le travail initié par Michel Foucault sur l'archive et la notion de formation discursive (terme avancé d'abord par Pêcheux) va rencontrer l'intérêt d'historiens qui, au début des années 1970 vont se déplacer sur le champ couvert par la linguistique (cf. travaux de Robin, Guilhaumou, Maldidier). Par la suite, l'analyse du discours, selon l'école française, va progressivement finir par perdre sa spécificité mais va trouver une véritable voie de développement en s'ouvrant à la pragmatique et à l'analyse conversationnelle.

3. Les cadres théoriques et méthodologiques de l'AD

On doit à D. Maingueneau[4] d'avoir défini les cadres théoriques et méthodologiques qui orientent l'AD telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui en domaine francophone. À partir de la notion d'inscription d'une position dans un discours, il envisage ce dernier plus fondamentalement comme *archive*, à la suite de Foucault. Pour lui, l'analyse du discours se trouve désormais au carrefour de la linguistique textuelle, de l'école française d'analyse du discours et, plus relativement, de l'ethnographie de la communication dont nous parlerons dans les prochains cours. Maingueneau montre qu'il s'agit désormais moins de faire l'analyse linguistique d'un texte (oral/écrit) ou celle sociologique ou psychologique de son contexte que d'articuler son « énonciation sur un certain lieu social ».

3.1 D'où les axes d'étude suivants :

- un discours s'inscrit « dans un espace d'échanges entre plusieurs discours » (notion d'*interdiscours*) ;
- un discours implique une « interaction sémantique » (principe d'i*ntercompréhension*) ;
- un discours porte des marques distinctives explicites ou implicites de son appartenance à un « genre », c'est-à-dire à un dispositif de communication défini (notion de *formation discursive* et de *contraintes discursives*) ;
- un discours manifeste des compétences de parole (*compétence interdiscursive*) ;

[4] Maingueneau, D., *Genèse du discours*, Mardaga, 1984 ; *L'Analyse de discours*, Paris, Hachette, 1991.

- un discours suppose une pratique sociale, culturelle, intellectuelle, technique ;
- un discours ne se réduit pas à un ensemble d'énoncés, il peut intégrer d'autres systèmes de signes (*pratique intersémiotique*) ;
- un discours est en relation avec son environnement (*inscription socio-historique*).

3.2 Le discours : une notion complexe

On aura compris qu'au vu de la diversité des sources théoriques qui précède, qu'il reste assez vain de proposer une définition stabilisée du discours (et par contrecoup, de ce que pourrait être précisément l'analyse du discours). Le mot reste en effet délicat à manier en ce qu'il présente des acceptions diverses et renvoie à une série d'oppositions relatives à des écoles ou des courants différents[5]. Les deux plus importantes sont :

– **Discours / récit** : opposition utilisée d'abord en linguistique énonciative pour rendre compte de l'emploi de l'imparfait et du passé simple dans un récit par rapport à l'emploi du présent et du passé composé dans le discours. Benveniste distingue le « plan d'énonciation » du discours (quelqu'un s'adresse à quelqu'un) et le « plan d'énonciation » de l'histoire (« les événements semblent se raconter eux-mêmes ») ;

– **Discours / langue** : le discours y devient l'usage particulier de la langue en tant que système. C'est sur cette opposition globale que nous nous appuierons désormais.

On peut donc se référer à des définitions très larges, en relation avec ce dernier sens du mot discours :

– « l'analyse de l'usage de la langue » (Brown et Yule, 1983) ;

– « l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles » (Van Dijk, 1985).

Mais vous rencontrerez d'autres oppositions complémentaires relatives aux linguistiques discursives :

– **Discours /phrase** (discours = succession de phrases) → l'analyse textuelle ;

– **Discours /texte** (discours = texte + co(n)texte[6]) → analyse textuelle ;

– **Discours /énoncé** (discours = un énoncé structuré « en langue » + « situé », c'est-à-dire soumis à des conditions particulières de production) → analyse du discours et linguistique de l'énonciation.

De façon globale, on verra dans une production discursive une unité linguistique de rang supérieur à la phrase et de façon plus discutée supérieure à l'énoncé. La notion recouvre aussi un regroupement d'énoncés de formats variés mais qui sont engendrés sur la base d'une instance sociale,

---

[5] cf. D. Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, p. 28

[6] La définition du *contexte* est fort complexe : on peut prendre le sens de *cotexte* pour évoquer l'environnement linguistique immédiat de l'énoncé par opposition à la situation plus globale.

psychologique ou idéologique (c'est d'ailleurs en quoi on parle aussi, au sens commun, de discours politique, scientifique, syndical, etc.). On n'oubliera évidemment pas que les formats discursifs peuvent être écrits ou oraux, et notamment conversationnels. Outre ses propriétés d'ordre textuel, donc, le discours se caractérise donc surtout aussi par son accomplissement « dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) » (Adam 1989). Pour nous donc, le mot « discours » renvoie donc clairement aux manifestations concrètes de la langue. Il implique une prise en considération de celui qui parle, de ce dont il parle et des conditions dans lesquelles il parle (la situation de communication). Orienté vers le contextuel et ses sujets, le discours doit donc être lu comme franchissement de ses propres limites formelles (ses « clôtures »). Catherine Fuchs définit même le discours (en relation d'équivalence avec le texte, au reste) comme « objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques) » (Fuchs 1985 : 22). La cohérence discursive s'avère donc au fondement du discours, comme lien langagier entre le réel, ses acteurs et leurs pratiques.

D'où la définition suivante, un peu simplificatrice mais robuste, que l'on peut proposer, pour résumer :

Manifestation concrète de l'activité langagière dans sa dimension sociale, qui implique une prise en considération du locuteur, du référent et de la situation de communication

4. Les procédures de l'analyse de discours

Les méthodes employées selon les auteurs et les principales tendances sont parfois dissociées voire divergentes sous certains aspects. Un certain nombre de procédures d'analyse demeurent toutefois, au titre de convergences principales : l'objet demeure de dégager les *mécanismes de mise en discours*.

Les étapes initiales sont directement issues de l'analyse textuelle et de l'approche énonciative. La base textuelle de la notion de discours fédère en effet une première série d'observations internes qui ont été répertoriées en 2.2. À cette première démarche, qui vise à dégager la cohérence discursive, s'adjoignent les catégories de la subjectivité linguistique et de la deixis. Les figures de l'énonciation sont ainsi dégagées comme autant d'instances qui contribuent au « tissage » discursif.

On commencera donc par observer le statut énonciatif du locuteur et de l'allocutaire, le moment de l'énonciation et le lieu de l'énonciation. Il s'agit de dégager par là les acteurs sociaux qui sont engagés dans la communication en insistant tout particulièrement sur les positions énonciatives, le système de relations entre émetteur et récepteur(s), le contexte interne et externe de la construction discursive.

Cette construction, ce mode de production sont eux-mêmes révélés par l'ensemble des combinaisons qui se déploient entre les contraintes et les options prises par le sujet énonciateur. On s'efforce ainsi

de mettre au jour la *stratégie discursive* de ce dernier. Les éléments constitutifs en sont les acteurs et les objets de discours (thèmes), les événements ou les états qui constituent la base discursive. À cette relation si fondamentale entre comportement culturel et discours social, on n'oubliera évidemment pas d'aborder l'*interdiscours*, sous les formes du *dialogisme*, en particulier.

Mais il convient également de prendre en considération la dimension proprement *pragmatique* à partir de laquelle on va pouvoir agir sur l'autre (valeurs illocutoire et perlocutoire en particulier[7] des énoncés combinés entre eux au plan locutoire, celui du niveau propositionnel). Dans ce cadre, on va considérer le discours / texte comme un *macro-acte de langage* global – recouvrant notamment une force illocutoire – qui domine des *micro-actes* particuliers (déployant par exemple autant de valeurs illocutoires). L'accomplissement de ces actions sociales à travers le discours lui confère du coup sa dimension *interactionnelle*, à détailler, elle aussi. Nous allons nous attacher d'ailleurs dans le prochain chapitre à expliciter cet aspect, qui a été plus particulièrement étudié dans le cadre des approches issues des courants anglo-américains de l'AD.

Bilan du chapitre

En résumé, on retiendra que la problématique du discours et de sa théorisation passe par les modèles et les écoles successives venues d'horizons multiples et qui leur ont fait un sort spécifique. La période récente a surtout souligné l'intérêt de la convergence des vues et des méthodes même si, pour des raisons de rigueur méthodologiques, il est utile de conserver les distinctions fondamentales entre les divers courants pour ne pas sauter trop vite à certaines conclusions. Disons que, pour l'essentiel, la linguistique devenue discursive, inclut fondamentalement les apports énonciativo-pragmatiques (eux-mêmes intégrant des traditions plus anciennes) et ouvre aux approches interactionnistes.

EXERCICES suggérés (la pagination correspond à celle du fichier de travail correspondant)

- **document n° 2** (page 2) : suivre les consignes de l'énoncé
- **document n° 5** (pages 6-7) : proposez une analyse de discours permettant de mettre au jour les mécanismes de mise en discours, la cohérence et la stratégie discursives de chaque texte. Que pouvez-vous en déduire ?

[7] Notions abordées au précédent chapitre.